

Vancouver accueillera le Sommet 1997 de l'APEC

C'est à Vancouver, en 1997, qu'aura lieu le premier Sommet de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) à se tenir au Canada.

Lorsqu'il en a fait l'annonce à l'occasion du Sommet de 1995 à Osaka, au Japon, le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), M. Raymond Chan, a déclaré que Vancouver et la Colombie-Britannique sont une porte d'accès à l'énorme marché du Pacifique ainsi que le moteur des initiatives récentes du Canada axées sur cette région des plus dynamiques.

La présidence du Sommet étant confiée au Canada, le pays sera l'hôte d'un certain nombre de réunions clés de l'APEC dont la réunion des chefs d'État, les réunions ministérielles et la série des réunions d'exploration auxquelles participeront des dirigeants d'entreprise du secteur privé. Quelque 3000 délégués et 2000 représentants des médias sont attendus dans la ville hôte pendant ces événements importants.

M. Chan est convaincu que le Sommet aura des retombées éco-

nomiques importantes pour l'ensemble de la ville et qu'il fera connaître Vancouver comme la porte d'accès à la région de l'Asie-Pacifique et à ses marchés en plein essor.

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Mike Harcourt, a pour sa part déclaré que les préparatifs en vue du Sommet et le Sommet en soi stimuleront directement l'activité économique. Il a ajouté que pour s'assurer de tirer profit de toutes les possibilités, il a confié à son ministère du Commerce la responsabilité de constituer dès maintenant l'équipe provinciale qui unira ses efforts à ceux de l'équipe canadienne pour que l'événement APEC'97 soit un succès sur toute la ligne.

L'APEC favorise le commerce

(Suite de la page 4)

dans la région. La Canada apprécie et encourage donc la participation du secteur privé canadien à tous les niveaux d'activité de l'APEC, particulièrement au sein des dix groupes de travail et des symposiums où des échanges techniques utiles ont lieu et où de nouveaux liens fructueux peuvent se nouer.

Ces trois dernières années, l'APEC a bénéficié des connaissances et des conseils de membres du secteur privé par l'intermédiaire de deux organes importants : le groupe des personnes éminentes (dans lequel le Canada est représenté par John S. MacDonald, de la société MacDonald Dettwiler) et le forum du bassin du Pacifique (où le Canada est représenté par le président de la Chambre de commerce du Canada, Tim Reid). C'est en particulier grâce à l'apport de ces deux organes que les pays membres ont trouvé la volonté politique nécessaire pour accepter la vision d'ouverture et de libéralisation du commerce dans la région, formulée dans la déclaration de Bogor. Cette année, à la réunion d'Osaka, il a été décidé que l'APEC devrait se doter d'un organe consultatif permanent, ce qui a donné lieu à la création du conseil consultatif de l'APEC sur le commerce, auprès duquel chaque pays membre peut être représenté par un maximum de trois personnes. L'APEC cherche également à intégrer au niveau opérationnel le savoir-faire et les opinions du secteur privé.

L'APEC compte dix groupes de

travail sectoriels auxquels collaborent souvent directement des personnes du monde des affaires ou des conseillers. Les travaux de ces groupes portent sur les pêches, le perfectionnement des ressources humaines, les sciences et la technologie dans le domaine industriel, la conservation des ressources, la coopération dans le domaine de l'énergie, les télécommunications, les données sur le commerce et l'investissement, la promotion du commerce, le transport et le tourisme. De plus, il existe des groupes d'experts ad hoc dont les travaux portent sur les petites et moyennes entreprises (PME) et sur la technologie agricole. Ces groupes de travail contribuent au développement économique et technique, par exemple en facilitant le transfert de technologies et en proposant des solutions pour l'infrastructure économique régionale.

Au mois de septembre, un dialogue sur l'infrastructure a eu lieu en Indonésie, réunissant des représentants du secteur public et du secteur privé. Les personnes intéressées du secteur privé ont eu de nombreuses occasions de s'exprimer. Au cours des derniers mois, des membres du secteur privé canadien se sont joints aux délégués du Canada lors de la conférence ministérielle de l'APEC sur les petites et moyennes entreprises et du symposium de l'APEC sur les investissements, à Bangkok.

FAX POUR LA FIDAE

Le numéro de fax du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à utiliser pour obtenir de l'information sur la Foire internationale des technologies aérospatiales (International Air and Space Fair, FIDAE), qui se tiendra de 10 au 17 mars 1996 à Santiago au Chili, est le (613) 944-0479.

CONSULAT DU CANADA À NICE

Le Canada a officiellement ouvert, le mois dernier, un consulat à Nice, dans le sud de la France. En voici les coordonnées : 64, av. Jean Médecin, 06000 Nice; tél. : 93-92-93-22; fax : 93-92-55-51. Le consul honoraire, Mme Michèle Felizzola, en tant que pdg d'une agence de voyage, peut obtenir des rabais substantiels aux personnes en voyage d'affaires sur la Côte d'Azur. L'après-midi, on peut la rejoindre au tél. : 93-13-08-13; fax : 93-13-95-05.